
Certificat multidisciplinaire (sciences de la santé) - 4926

RESPONSABLE :

Sophie Duhaime
819 762-0971 poste 2627

SCOLARITÉ :

30 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Ce programme permet à l'étudiant de se former dans des disciplines ou des champs d'études de son choix; d'acquérir des connaissances et des habiletés nouvelles dans les domaines liés directement à ses besoins, qu'ils soient personnels ou professionnels; de faire la synthèse critique des connaissances acquises qu'il aura intégrées en un savoir applicable à sa situation professionnelle; d'évaluer de façon continue ses apprentissages; de vérifier ses intérêts et ses motivations avant de faire le choix d'un programme disciplinaire ou encore de se préparer à répondre aux conditions d'admission d'un autre programme.

Aux fins d'obtention du grade de bachelier par cumul, ce certificat est rattaché au secteur « sciences ». Cependant, les cours suivis seront pris en compte dans le calcul des composantes requises pour l'obtention d'un tel grade, conformément aux dispositions du règlement des études de premier cycle de l'UQAT. Ce dernier stipule que « sur les quatre-vingt-dix (90) crédits nécessaires, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi un minimum de soixante (60) crédits dans un même champ disciplinaire ».

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Base expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et présenter un dossier faisant état de son intérêt, des connaissances acquises et des expériences de travail; lorsque requis, le candidat devra se présenter en entrevue. Tous les candidats doivent démontrer une préparation et des aptitudes suffisantes pour entreprendre des études universitaires; au besoin, un candidat dont le dossier ne sera pas concluant pourra être tenu de débiter sa formation par un cours permettant le développement d'habiletés de travail.

PLAN DE FORMATION :

sciences de la santé

Le programme compte 30 crédits. L'étudiant choisit ses activités dans un minimum de deux disciplines, ou champs d'études, parmi l'ensemble des cours de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Un minimum de six crédits est requis dans deux disciplines ou champs d'études différents et un minimum de 18 crédits est requis dans une ou plusieurs disciplines reliées aux sciences de la santé. La règle des préalables doit être respectée.

30 crédits optionnels

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

Conformément aux dispositions du règlement des études de 1er cycle de l'UQAT, les cours ayant servi à l'émission d'un diplôme ne peuvent pas être comptabilisés aux fins de l'obtention du certificat multidisciplinaire. L'étudiant désireux d'inclure dans le certificat multidisciplinaire un ou des cours réussis antérieurement à son admission au programme doit compléter le formulaire prévu à cette fin, disponible dans chacun des modules.

Les cours avec un sigle débutant par SOI sont réservés aux infirmières et aux infirmiers ainsi qu'aux candidates et candidats à l'exercice de la profession infirmière (CEPI). Les personnes qui désirent suivre ces cours doivent être inscrites au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et en faire la preuve.

